

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 77 (1936), p. 117-125

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1936__77__117_0

© Société de statistique de Paris, 1936, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1936

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1936

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ADOLPHE LANDRY, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 1936.
DISTINCTIONS HONORIFIQUES
NÉCROLOGIE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
RAPPORT DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M. CH. QUART : « L'ÉVOLUTION DU MONTANT DES PENSIONS MILITAIRES RÉMUNÉRANT LES SERVICES, EN UN DEMI-SIÈCLE (1885-1935). »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ADOLPHE LANDRY, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Adolphe LANDRY, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 1936.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 15 janvier, inséré dans le Journal de février 1936.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. le Président dit qu'il a été heureux de relever, dans les récentes promotions de la Légion d'honneur, les noms de nos Collègues :

MM. DUVAL-FLEURY, NOGARO et RUEFF, promus Officiers, et M. MULETTE, nommé Chevalier.

Au nom de la Société, il leur adresse des félicitations.

NÉCROLOGIE.

M. le Président signale à la Société le décès de M. HARANGER (Fernand),

survenu depuis quelque temps déjà, et dont le Conseil pensait souhaiter en 1936 les cinquante années de Sociétariat.

Au nom de la Société, il adresse à la famille de notre Collègue ses condoléances.

NONINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées à la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence, MM. GOULARD (Pierre), MICHEL (Henri), LEFRANCIER (Victor), MAYBON (Bernard), D^r METZGER (Adrien), ALBERTINI (Marc), BOUR (Louis), ARNAUD (René), BRIEUSSEL (Jean), sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait connaître qu'il a reçu, pour la Société, les demandes d'admission suivantes, au titre de membres titulaires :

M. LANGLOIS-MEURINNE (Bernard), ingénieur E. C. P., 27, avenue de la Grande-Armée (17^e), présenté par MM. Leleu et Barriol.

M. MOREL (Gaston), 75 bis, avenue Marceau (16^e), présenté par MM. Lapessé et Perquel.

M. BOREL (William), ingénieur à la Société Hollerith, 17, rue Steffen, à Asnières (Seine), présenté par MM. Valtat et Barriol.

M. DUGUAY (Daniel), agrégé de sciences mathématiques, 37, boulevard Jourdan (14^e), présenté par MM. Hekking et Darmois.

M. BISTAQUE (Lucien), rédacteur principal à la Caisse des Dépôts et Consignations, 102, rue de Belleville (20^e), présenté par MM. Perquel et Barriol.

M. VIÉNOT (Jean), ancien élève H. E. C., sous-chef du service financier de la Compagnie d'assurances « L'Urbaine », 1, avenue Joseph-Froment, à La Garenne (Seine), présenté par MM. Marty et Pernot.

M. DE PASSILLÉ (Raymond), journaliste, 37, avenue du Général Sarrail (16^e), présenté par MM. Proust, Maquenne et Masson-Forestier.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu, pour la Société, un certain nombre d'ouvrages, dont la liste complète sera insérée dans un prochain numéro du Journal.

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

La dévaluation belge. Une opération aussi délicate que décevante, par notre Collègue M. Henri MICHEL,

La démographie espagnole 1921-1930, par M. Antonio-Martinez ROMAN.

Il indique également que notre Collègue M. le D^r HAZEMANN a publié un très intéressant article : « Du Planisme au Civisme par la Technique », dans le numéro de janvier du « Mouvement sanitaire ».

RAPPORT DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

M. le Président présente les excuses de notre dévoué Trésorier, M. PERQUEL, qui, souffrant, n'a pu venir assister à la séance et il se fait l'interprète de tous nos Collègues pour lui adresser nos souhaits de prompt rétablissement.

M. le Président donne successivement la parole à MM. BARRIOL et BUNLE pour la lecture du rapport du Trésorier et de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont insérés dans le présent Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives, propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. CH. OUART : « L'ÉVOLUTION DU MONTANT DES PENSIONS MILITAIRES RÉMUNÉRANT LES SERVICES EN UN DEMI-SIÈCLE (1885-1935). »

M. le Président donne ensuite la parole à M. Ch. OUART pour le développement de sa communication dont le texte complet sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président remercie M. Ch. OUART de son brillant et très intéressant exposé et ouvre la discussion.

MM. le D^r ICHOK, BERNARD (André) et BARRIOL présentent des observations qui seront insérées à la suite de la communication.

La séance est levée à 23 h. 15.

Le Secrétaire Général,
A. BARRIOL.

Le Président,
A. LANDRY.

II

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Conformément au Règlement intérieur de notre Société, votre Commission des Fonds et Archives s'est réunie le mercredi 22 janvier, sous la présidence de M. LANDRY, pour examiner les comptes de l'exercice 1935 et le budget de prévisions pour 1936. Sa tâche a été extrêmement simplifiée grâce à l'ordre scrupuleux et au concours éclairé de notre excellent et dévoué trésorier, M. PERQUEL, à qui je suis heureux d'adresser les félicitations et les remerciements de votre Commission.

Lecture a été donnée de son Rapport, qui n'appelle que peu de commentaires. Le montant des recettes se rapportant au capital libre et afférentes à l'exercice 1935 s'est élevé à 43.864 fr. 24 et le montant des dépenses de même nature à 41.486 fr. 12, ce qui laisse un solde bénéficiaire de 2.378 fr. 12. Les dépenses sont constituées, pour la majeure partie, par les frais d'impression du Journal et de l'Annuaire, les dépenses proprement dites d'administration étant de 9.112 fr. 25.

Les recettes proviennent, pour 9.543 fr. 31, des revenus des valeurs en portefeuille, pour 20.895 francs des cotisations et pour 3.645 francs des rachats et annuités de rachats. Cotisations et rachats forment donc plus de la moitié des recettes. Aussi je crois devoir insister, comme la plupart de mes prédécesseurs, sur l'intérêt qui s'attache au paiement régulier des cotisations. La bonne volonté de tous soulagera les efforts de notre Trésorier et de notre Secrétaire Général.

Votre Commission a vérifié l'existence et la régularité des certificats et récépissés des titres figurant au Bilan, et dont la valeur d'achat (232.882 fr. 65) est ramenée à 192.979 fr. 75 au cours du 31 décembre 1935.

Le projet de budget pour 1936 atteint 38.500 francs aux recettes comme aux dépenses. Les revenus des fonds libres ont été évalués à 8.000 francs pour tenir compte des prélèvements qui seront opérés en vertu des décrets lois de 1935. Les cotisations ont été estimées à 22.000 francs, l'effectif des membres de notre Société marquant une légère progression.

La plus grande partie des dépenses, soit 27.000 francs, est consacrée à notre Journal. Nous souhaitons la voir régulièrement augmenter. Ce sera l'indice de la prospérité croissante de notre Société.

La Commission des Fonds et Archives vous propose d'approuver la gestion de votre dévoué collègue, M. PERQUEL, pour 1935 et de donner votre assentiment au projet de budget pour 1936.

Henri BUNLE.

RAPPORT DU TRÉSORIER
SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE 1935
LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1935

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1936
(*Exécution de l'article 24 du règlement intérieur.*)

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement intérieur :

- 1° Les comptes de l'exercice 1935;
- 2° Le bilan au 31 décembre 1935;
- 3° Les prévisions budgétaires pour 1936.

Comptes de l'Exercice 1935.

Les recettes et les dépenses réelles de 1935 se présentent comme suit :

<i>Recettes .</i>	
Cotisations	20.895 »
Rachats et annuités de rachat	3.645 »
Subventions	3.145 25
Vente du Journal	5.720 60
Revenus des valeurs en portefeuille	9.543 31
Recettes diverses.	2.850 93
Remboursement de titres	1.642 »
Soit	47.442 09
<i>Dépenses.</i>	
Journal (impression, rédaction, envoi)	28.719 92
Annuaire	1.871 95
Dépenses d'administration	9.112 25
Achats de Titres	1.782 »
Soit	41.486 12

D'où un excédent de recettes sur les dépenses s'élevant à 5.955 fr. 97.

Mais, pour arriver à la détermination du résultat exact de l'exercice, il nous faut tenir compte de ce que certaines recettes ont été faites en 1934 pour 1935 et en 1935 pour 1936.

D'autre part, si les dépenses indiquées ci-dessus incombent toutes au capital libre, il n'en est pas de même des recettes, dont certaines ont, statutairement, une affectation spéciale.

Enfin, recettes et dépenses d'ordre viennent encore, en fin d'année, modifier les résultats.

Il y a donc lieu d'ajouter aux recettes :

1° Une somme de 725 francs reçue en 1934 pour 1935	725 »
2° Une somme de 1.200 francs qui, en application de l'article 22 du Règlement intérieur, doit retourner au capital libre, par suite de décès de quatre sociétaires rachetés.	1.200 »
3° L'excédent du montant des achats de titres sur les remboursements qui vient augmenter la valeur du portefeuille	140 »
TOTAL	2.065 »

et d'en déduire :

1° Une somme de 450 francs reçue au titre des cotisations pour 1936. . .	450 »
2° Les recettes à affectation spéciale, savoir :	
Les rachats complets pour	1.725 »
Les annuités de rachats pour	1.920 »
Les revenus réservés des legs Bourdin, Coste, Mercet	1.547 85
TOTAL	5.642 85

Il résulte de ce qui précède que le montant des recettes se rapportant au capital libre et afférentes à l'exercice 1935 s'élève à 47.442 09
 + 2.065 »
 — 5.642 85

Soit. 43.864 24

et le montant des dépenses de même nature à 41.486 12

Ce qui laisse un solde bénéficiaire de 2.378 12

et le compte de Pertes et Profits, qui résume ce qui vient d'être dit, se traduit ainsi :

<i>Débit.</i>	<i>Crédit.</i>
Dépenses de trésorerie à capital libre. 41.486 12	Recettes de trésorerie 43.864 24
Solde bénéficiaire 2.378 12	
TOTAL <u>43.864 24</u>	<u>43.864 24</u>

Les comptes de l'exercice sont par ailleurs résumés dans les tableaux A (trésorerie) et B (virements) ci-contre.

BILAN

A l'Actif, notre Portefeuille n'a subi que peu de modifications.

Les titres, évalués au prix d'achat ou au cours minimum de 1930 représentaient. 232.742 65

A. — TRÉSORERIE

RECETTES

1° Recettes à affecter au capital libre :

Cotisations	Membres titulaires	20.355 »	}	20.445 »
	Membres correspondants	90 »		
Journal (abonnements, vente au numéro, tirés à part, publicité)				5.720 60
Revenus des fonds libres				7.995 46
Subventions	Ministère de l'Éducation nationale (1934 35)	1.700 »	}	3.145 25
	Ville de Paris 1935	899 50		
	Ministère de l'Agriculture 1935	545 75		
Recettes diverses de trésorerie				2.850 93
TOTAL des recettes libres				40.157 24

2° Recettes des comptes spéciaux :

Rachats : 3 à 575 francs	1.725 »	}	3.645 »	5.642 85
Annuités de rachat : 16 à 120 francs	1.920 »			
Revenus réservés	Legs Bourdin	36 »	}	1.547 85
	— Coste	1.258 05		
	— Mercet	253 80		
Recettes 1935 pour 1936. — Cotisations de titulaires		450 »		
				45.800 09
Remboursement de titres				1.642 »
TOTAL général des recettes				47.442 09

B. — VIREMENTS

<i>Recettes d'ordre :</i>	
Excédent général des recettes sur les dépenses	5.955 97
Imputation à l'exercice 1935 de recettes faites en 1934	725 »
Retour au capital libre de quatre rachats par suite de décès	1.200 »
Excédent du montant des achats de titres sur les remboursements qui vient augmenter la valeur du portefeuille.	140 »
TOTAL.	8.020 97

C. — BILAN AU

ACTIF

Portefeuille : Les titres figurent soit pour leur valeur d'achat, soit pour leur valeur au cours minimum de 1930.

Titres en représentation des legs.	}	36 fr. de rente 3 % perpétuelle	997 60	}	56.197 35
		1/4 Ville de Paris 1898 2 1/2 %	79 25		
		4 Communales 1892 2,60 %	1.420 »		
		20 Communales 1931 32 1/4 %	19.014 20		
		10 P.-L. M. Régime 1921 5 %	9.020 »		
		21 P.-L.-M. Régime 1921 3 %	6.020 55		
		64 P.-L.-M. Régime 1921 3 %	18.349 75		
4 Sud-France 3 %	1.296 »				
Titres sans affectation spéciale.	}	25 Indochine 1899 3 1/2 %	8.950 »	}	232.882 65
		2 Ville de Paris 1910 3 %	590 »		
		29 Est 3 % ancien Régime	9.068 30		
		2 Est 3 % Régime 1921	584 »		
		101 P.-L.-M. Régime 1921 5 %	91.102 »		
		42 Orléans 3 % Ancien régime	15.708 »		
		124 Est Algérien 3 %	39.804 »		
		25 Indochine et Yunnan 3 %	8.125 »		
3 Sud-France 3 %	972 »				
3 Crédit national 4 % 1919	1.782 »				
<i>Disponibilités.</i>	Caisse. — Espèces en caisse		3.807 22		
	Chèques postaux. — En compte		9.107 90		
<i>Divers.</i>	Numéros du Journal en magasin (pour mémoire)				»
	Sociétaires en retard (pour mémoire)				»
TOTAL.					245.797 77

DE 1935

DÉPENSES

1° Dépenses à imputer au capital libre :

Administration . . .	} Secrétariat général : correspondance, frais de bureau	3.599 30	} 9.112 25
		Impressions diverses, convocations, cartes	
	} Trésorerie et archives } Frais de recouvrement et de bureau, menus frais	3.176 »	
Journal		Impression et frais d'envoi	27.304 67
	Rédaction et divers	1.415 25	
Annuaire. Impression et frais d'envoi			1.871 95
TOTAL des dépenses incombant au capital libre			39.704 12
Achat de titres			1.782 »
			<u>41.486 12</u>
Excédent général des recettes sur les dépenses (47.442,09 — 41.486,12)			<u>5.955 97</u>

DE 1935

Dépenses d'ordre :

Imputation à l'exercice 1935 de recettes faites en 1934	450 »
Mise en réserve des rachats de cotisations	1.725 »
Mise en réserve des annuités de rachat	1.920 »
Mise en réserve des revenus du portefeuille des legs	1.547 85
TOTAL	<u>5.642 85</u>
Excédent des recettes sur les dépenses venant en augmentation du capital libre (8.020,97 — 5.642,85)	2.378 12

31 DÉCEMBRE 1935

PASSIF

Capital des legs . . .	} Legs Bourdin	997 60	} 56.197 35		
		— Bresson		805 »	
		— Hancock		3.000 »	
		— Levasseur		1.000 »	
		— Coste		41.934 75	
Réserve des cotisations rachetées.	} 1 à 1.800 francs	1.800 »	} 68.600 »		
		1 à 1.300 francs		1.300 »	
		1 à 800 francs		800 »	
		85 à 300 francs		25.500 »	
		5 à 450 francs		2.250 »	
		3 à 475 francs		1.425 »	
		43 à 575 francs		24.725 »	
Versements sur rachats en cours.	} 1 à 95 francs	95 »	} 4.055 »		
		33 à 120 francs		3.960 »	
Provision pour médaille Bourdin		72 »			
Intérêts des legs.	} Coste	29.448 90	} 35.636 46		
		Mercet		6.115 56	
Sommes reçues en 1935 pour 1936 : cotisations			450 »		
Capital libre	} à fin 1934 { Attribution à la Société d'une partie du legs Giffard	22.000 »	} 78.480 84	} 80.858 96	
		Indemnité pour incendie des collections du Journal			20.580 22
		Excédents annuels des recettes sur les dépenses			35.900 62
		Excédent des recettes sur les dépenses (Voir Trésorerie)			2.378 12

Cotisations à percevoir des Sociétaires en retard (pour mémoire).

TOTAL 245.797 77

En 1935, il a été remboursé :

1 oblig. Indochine 3 1/2 % 1899 (figurant pour 358 fr.);	
4 Est Algérien 3 % (figurant pour 1.284 fr.)	— 1.642 »
et acheté 3 obligations du Crédit National 5 % 1919 pour	+ 1.782 »
Soit, portefeuille au 31 décembre 1935	<u>232.882 65</u>

Au Passif, les comptes spéciaux ont reçu la dotation leur revenant, les sommes reçues pour 1936 ont été mises en réserve; enfin, le capital libre s'est augmenté, ainsi qu'il a été dit plus haut, d'une somme de 2.378 fr. 12.

Projet de budget pour 1936.

Comme d'usage, les prévisions pour 1935 ne portent que sur les opérations intéressant le capital libre.

Elles se traduisent, tant en recettes qu'en dépenses, par une somme de 38.500 francs, conformément au tableau ci-dessous :

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Cotisations	22.000 »	Secrétariat général	3.600 »
Vente du Journal.	5.500 »	Impressions, Convocations	2.400 »
Subventions	3.000 »	Trésorerie	3.000 »
Revenus des fonds libres	8.000 »	Annuaire	2.000 »
		Journal	27.000 »
		Dépenses diverses.	500 »
TOTAL	<u>38.500</u> »		<u>38.500</u> »

Le Trésorier,
Adrien PERQUEL.

	1913	1932	1933	1934	1935
A. — Situation financière.					
Avoir au 1 ^{er} janvier	163.226 71	230.856 69	232.657 39	236.040 51	239.701 80
Cotisations	5.050 »	22.421 50	17.504 »	22.005 »	20.445 »
Abonnements, ventes, publicité	1.527 75	5.925 80	6.369 25	5.132 70	5.720 60
Revenus des valeurs libres	3.453 32	8.501 10	8.220 70	8.268 43	7.995 46
Subventions	3.360 »	3.425 »	2.875 »	1.979 »	3.145 25
Participation aux dépenses de la Société.					
Rachats et annuités	1.320 »	3.310 »	2.792 50	3.380 »	3.645 »
Revenus des legs	2.047 68	1.547 85	1.547 85	1.547 85	1.547 85
Recettes exceptionnelles ou anticipées	»	3.124 20	984 »	725 »	3.300 93
	16.758 75	48.255 45	40.293 30	43.087 98	45.800 09
	179.985 46	279.112 14	272.950 69	279.128 49	285.501 89
Dépenses annuelles	3.362 30	7.545 75	8.768 30	9.880 15	9.112 25
Administration	9.191 51	36.101 90	26.042 93	24.961 89	28.719 92
Journal	276 40	2.507 10	2.098 95	2.084 65	1.877 95
Annuaire					
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2.416 65	500 »	»	2.500 »	»
	15.216 86	46.454 75	36.910 18	39.426 69	39.704 12
Avoir au 31 décembre	164.738 60	232.657 39	236.040 51	239.701 80	245.797 77
Décomposition de l'avoir.	3.403 38	424.95	2.640 80	5.786 43	3.807 22
Caisnes (et bons D. N. de 1929 à 1931)	»	108.79	657 06	1.172 72	9.107 90
Chèques postaux	161.335 22	232.123 65	232.742 65	232.742 65	232.882 65
Portefeuille	164.738 60	232.657 39	236.040 51	239.701 80	245.797 77
Avoir net					
B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.					
Membres d'honneur	1	2	2	1	1
Membres titulaires (à vie)	106	149	150	151	156
Membres titulaires non rachetés	239	562	561	555	565
Membres honoraires associés	70	43	42	39	38
Membres correspondants	31	6	6	6	6
TOTAUX	447	762	761	752	766